

La fiscalité forestière à l'épreuve de la disponibilité des données

Atelier ATI, Session 2

Pegdwindé Jésus Philippe Marie

NONGUEGNAGHMA

Inspecteur des impôts/ DGI-Burkina Faso

Auditeur gestion de l'environnement (uSenghor)

Alumni YALI

21 novembre 2024

Plan de présentation

- Ressources forestières et contexte de la fiscalisation
- Éléments de fiscalisation des ressources forestières
- Contraintes d'élaboration des taxes forestières liées à la disponibilité des données statistiques
- Efforts au niveau gouvernemental
- Suggestions pour une amélioration

Démarche d'élaboration de ce document

- Recherche documentaire:
 - Etudes antérieures
 - Rapports
 - Éléments de travaux de Master en Gestion de l'environnement
- Echanges avec des personnes ressources:
 - Directeurs de chantiers d'aménagement forestiers (CAF)
 - Statisticiens INSD
 - Agent de la Direction des forêts

Ressources forestières et contexte de la fiscalisation

- Faible accès à l'énergie électrique: 28,6% de taux d'électrification (MEEA, 2022)
- **Principales sources d'énergie des ménages: bois de chauffe et charbon de bois**
 - Plus de 90% d'utilisation de la biomasse comme source d'énergie (MEEA, 2022)
 - Environ 209 milliards issus de l'exploitation du bois-énergie pour les populations (MECV, 2011)
- Existence d'efforts de reforestation, mais à intensifier et à pérenniser
 - Diminution moyenne annuelle de 107 626 hectares de l'ensemble des formations forestières (RPP REDD+, 2013).
 - Besoins importants , y compris en ressources financières, pour la remédiation

Éléments de fiscalisation des ressources forestières

- Objectifs de fiscalisation :
 - **Appuyer** la réglementation: insuffisance de mise en œuvre
 - Disponibiliser des **recettes budgétaires** (mise en œuvre de la préservation)
 - Critère de l'assiette et critère de la finalité (Dao, 2021)
- Exemple de taxes et assimilées existantes :
 - **Taxe forestière sur le bois de chauffe**
 - Taxe sur le charbon de bois
 - Redevance/fonds de roulement
- Défis:
 - Bien définir l'assiette fiscale:
 - **Idéalement**, Assiette= polluant
 - Mise en œuvre **souvent** impossible, donc: Assiette=Ressource concernée.
 - Données obligatoirement requises pour une **bonne définition de l'assiette** et une estimation **préalable** des recettes attendues, à comparer au coût de recouvrement.

Contraintes d'élaboration des taxes forestières liées à la disponibilité des données statistiques

- Illustration d'une assiette fiscale constituée par la ressource elle-même: le bois de chauffe

Photo 1: coupe d'arbre ayant respecté la norme en préservant sa souche



Photo 2 : Mise en stères adéquatement réalisée



Source : CAF de Maro, 2023

Contraintes d'élaboration des taxes forestières liées à la disponibilité des données statistiques

- **Illustration d'une assiette fiscale constituée par la ressource elle-même: le bois de chauffe**
 - Définition: en résumé, bois de combustion, ayant conservé sa composition originale, utilisé pour les besoins de cuisson et de chauffage (FAO, 2004).
 - Assiette: un (01) stère, soit environ 250 kg, régulièrement assemblée dans un mètre cube apparent (MECVCC, 2020) :
 - Taux de la taxe (ad valorem) : 300 FCFA 300 FCFA/ stère, 50% au Trésor Public, 50% aux Collectivités Territoriales
 - Base légale: Arrêté de 1982
 - Recettes: **problème de suivi!!!**
 - **Motivation: le vieil impôt est le bon impôt** (Trémoulinas, 2011)

Contraintes d'élaboration des taxes forestières liées à la disponibilité des données statistiques

- **Possibilité de varier la taxe forestière incluse dans le prix du stère de bois de chauffe :**
 - Quelques composantes des 12 éléments de la structure (**obsolète**) du prix du stère de bois de chauffe (**1995**)
 - **Taxe forestière : 300 FCFA**
 - Redevance forestière : 500 FCFA
 - Fonds de roulement : 200 FCFA
 - Rémunération du bûcheron : 610 FCFA
 - Coût de transport : 3 885 FCFA
 - **Prix au consommateur : 8750 FCFA**
 - **Donc, possibilité de relever le montant de la taxe forestière pour rehausser le prix et actionner le potentiel incitatif en réduisant la consommation du bois de chauffe**

Contraintes d'élaboration des taxes forestières liées à la disponibilité des données statistiques

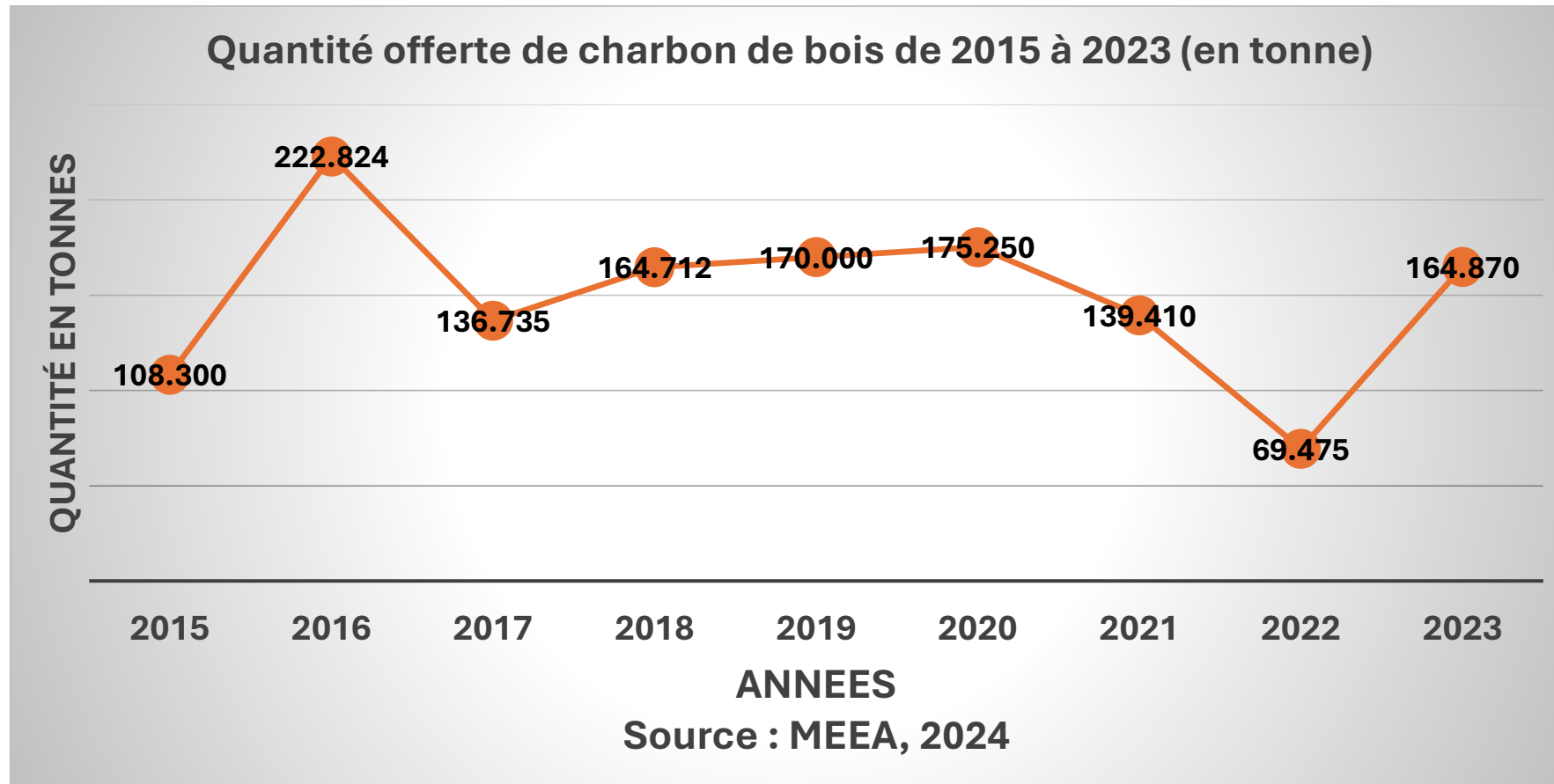
- **Disponibilité:** Absence de données actualisées pour estimer :
 - Demande de bois (fonction) ;
 - Elasticités prix de la demande (demande élastique, inélastique?)
 - Prix de réserve
- Sources de constat de la faible disponibilité des données:
 - Données d'enquête de 2016, sur 13 villes, avec des projections jusqu'en 2025
 - Recherche sur internet : résultats assez éloignés (par exemple, résultats **Google Scholar** : Kinshasa, Afrique centrale, Europe) ou **obsolètes** (1998, 2002, 2009)
 - Toutefois, disponibilité pour certaines ressources : **charbon de bois**
- Difficultés liées à la collecte et au suivi des recettes fiscales forestières : structures de collecte diverses et suivi difficile, présageant une affection inefficace
- **Offre de bois de chauffe « frauduleuse » non appréhendée!!!**

Contraintes d'élaboration des taxes forestières liées à la disponibilité des données statistiques

- **Fiabilité :**
- Données existantes : sont-elles **fiables** et **exploitables** ? La collaboration avec les structures en charge des statistiques n'est pas systématique et constante pour favoriser la fiabilité et l'exploitabilité des données
- Echanges avec plusieurs experts dans le domaine, tendant à confirmer ce problème.
- **Viabilité de certaines structures pourvoyeuses de données :**
 - **26** chantiers d'aménagement forestiers (**CAF**), fournissant une large part du bois de chauffe
 - **Moins de la moitié des CAF** sont **fonctionnels**, pourtant, ils tiennent des états financiers propices à une bonne évaluation des prix et des coûts d'exploitation du bois de chauffe ;
 - Données sur le **charbon de bois, de 2015 à 2023, fiables** : une **autorisation** est accordée selon quantité de charbon à vendre
 - Données sur les volumes de **bois de chauffe « renseignées »** par les exploitants des CAF eux-mêmes : **risque possible d'erreurs ou omissions.**

Contraintes d'élaboration des taxes forestières liées à la disponibilité des données statistiques

- **Illustration données fiables : charbon de bois**



Contraintes d'élaboration des taxes forestières liées à la disponibilité des données statistiques

- **Accessibilité :**

- Peu d'information claire sur l'**existence de données** : faible publication de l'existant
- Obstacles liés au **format** des données : documents scannés parfois peu exploitables et peu propices aux analyses
- Certains articles ne facilitant la **vérification** de leurs résultats en rendant les données accessibles
- **Référencement** des sites ne favorisant pas la visibilité des résultats de recherche

En **définitive**:

- le montant de la taxe forestière (bois de chauffe) est-il établi à un niveau suffisant pour activer sa fonction **incitative** , dans ce cas?
- Comment convaincre les parties prenantes qu'une éventuelle réforme ne serait pas opérée sur des bases arbitraires? Comment favoriser l'**acceptabilité sociale** d'éventuelles réformes objectives ?

Efforts au niveau gouvernemental

- Opérationnalisation de la plateforme Burkina Faso Open Data pour les données ouvertes
- Efforts perfectibles de publications régulières sur les sites web des ministères
- Volonté affichée mais manque de ressources!!!
- Tentative du gouvernement de réconcilier les parties prenantes de la filière bois-énergie et efforts de suivi des CAF malgré la situation (MEEVCC, 2021)
- Accélération de la digitalisation de l'administration publique

Suggestions pour une amélioration

- **Revitaliser** et mieux alimenter la plateforme Open Data pour la rendre plus opérationnelle : donner un accès à des **points focaux dynamiques**
- Encourager la **transparence** dans la **publication régulière** des données sur les sites des ministères et dans des formats exploitables
- Initier une étude **diagnostique** pour évaluer **l'ampleur** de **l'indisponibilité** des données : mettre en œuvre les mesures **correctives**
- Faire le diagnostic sur la collecte et la conservation des données: en particulier, **systematiser** le reversement des données **détenues par certains acteurs** lorsqu'ils quittent leur structure pour éviter l'indisponibilité provoquée
- Systematiser la collecte des données à la source et renouveler et renforcer la collaboration avec la structure en charge des statistiques nationales afin de rendre le processus fiable
- Diagnostic et **réorganisation** des **CAF** pour leur optimisation
- Intégrer certaines **écotaxes** dans le **Code général des impôts** (meilleur suivi).

MERCI POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION!!!

